

MINISTRE DE L'ECONOMIE,  
DES FINANCES ET DU  
DEVELOPPEMENT

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE  
DE LA COOPERATION



BURKINA FASO  
*Unité-Progress-justice*

N° 2020 - 000109 /MINEFID/SG/DGCOOP/DP-ONG

## CERTIFICAT D'OPERATIONNALITE

Je soussigné, Directeur Général de la Coopération, certifie que l'ONG LES ANGES GARDIENS DE LA NATURE (AGN) s'est acquittée dans les délais indiqués par l'article 12 de la convention d'établissement des ONG de son obligation de produire les documents ci-dessous cités :

- ✓ le bilan de l'année 2019 (selon le canevas type proposé par la Direction en charge du partenariat avec les ONG) ;
- ✓ les programmes prévisionnels des années 2020 et 2021.

A cet effet, et conformément à l'article 32 de ladite convention d'établissement, le présent certificat qui atteste de l'opérationnalité de l'ONG LES ANGES GARDIENS DE LA NATURE (AGN), lui est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Ouagadougou, le... 13 MAI 2020....



**Inoussa OUIMINGA**  
*Chevalier de l'Ordre de l'Étalon*

*Valable jusqu'au 30 juin 2021*